



ÉCOLE SECONDAIRE
La Frontalière

Ensemble, pour construire la Réussite!

Conseil d'établissement 2021-2022

École secondaire La Frontalière

Rapport annuel

Membres du conseil
d'établissement

- Sonya Bérubé
- Paméla B. Steen
- Britany Blouin
- Bérangère Dubreuil
- Simon Lebel
- François Lessard
- Alice Madore
- Karo Madore
- Claudia Marchand
- Kévin Roy
- Steve Proulx
- Lisa Veilleux
- Sylvain Véronneau

Kassandra Côté
Charest, secrétaire

Directions :
Yannick Roberge,
Directeur

Catherine Gagnon
Directrice adjointe



TABLE DES MATIÈRES

➤ Message du président	3
➤ Identification des membres	4
➤ Identification de l'école	5
➤ Effectifs en personnel	6
➤ Les réunions du conseil d'établissement	7 et 8
➤ Des activités stimulantes qui rassemblent	9 et 10
➤ Conclusion	10
➤ Comité de parents	11

Message du président

L'année scolaire 2021-2022, autre année marquée par la pandémie, où adaptation et ajustements ont fait partie de la réalité à l'école La Frontalière. Heureusement, la fin de l'année scolaire s'est donnée des airs de retour à la normale, avec le retour de sorties plus fréquentes et bien entendu, la fin du masque obligatoire. C'est donc avec fierté que je vous présente le bilan de cette année du conseil d'établissement de l'école La Frontalière.

Sachant qu'une nouvelle année de surprises et d'ajustements s'annonçait en septembre dernier, deux parents, deux employées et notre directeur ont accepté de relever le défi et ainsi former le conseil d'établissement. Ce fut également un honneur pour moi d'y avoir agi à titre de président pour une deuxième année consécutive.

Le conseil d'établissement a été consulté et informé sur de nombreux sujets et nous avons adopté plusieurs dossiers importants, dont le budget de l'école et le plan de lutte contre l'intimidation pour ne nommer que ceux-ci. Chacune de nos décisions étaient prises dans le meilleur intérêt de chacun des élèves.

Je tiens donc personnellement à remercier tous ceux et celles qui ont contribué à ce que cette année soit une réussite, autant mes collègues du conseil d'établissement que tout le personnel de notre belle école.

François Lessard

Président

Identification des membres...

Selon l'article 43, le Centre de services scolaire a déterminé, après consultation de chaque groupe intéressé, que le nombre de représentants des parents et des membres du personnel de l'école serait établi à cinq membres de chaque groupe avec droit de vote et un membre de la communauté sans droit de vote. De plus, deux élèves du 2^e cycle élus par les élèves de l'école nommés par le conseil des élèves siègent au conseil d'établissement;

Les membres représentant les parents sont :

- ✓ François Lessard (président)
- ✓ Kévin Roy (vice-président)
- ✓ Karo Madore
- ✓ Pamela B. Steen
- ✓ Lisa Veilleux

Les membres représentant les élèves sont :

- ✓ Alice Madore
- ✓ Britany Blouin

Les membres représentant les enseignants sont :

- ✓ Sonya Bérubé
- ✓ Claudia Marchand
- ✓ Simon Lebel (a dû se retirer au mois d'avril vu son nouveau poste direction)

Les membres représentant le personnel de soutien et professionnel sont :

- ✓ Bérange Dubreuil
- ✓ Sylvain Véronneau

Les membres représentant la communauté sont :

- ✓ Steve Proulx

Direction de l'école :

- ✓ Yannick Roberge

Identification de l'école

Nom de l'école : École secondaire La Frontalière

Nom de la direction : Yannick Roberge

EFFECTIFS SCOLAIRES AU 30 SEPTEMBRE 2021 :

CLASSIFICATION	TOTALE
G-1	144
G-2	166
G-3	150
G-4	144
G-5	112
TOTAL	716

Effectifs en personnel

NOMBRE	CLASSE D'EMPLOI
1	Directeur
1	Directrice adjointe
1	Gestionnaire en administration d'établissement
58	Enseignants et enseignantes
1	Psychoéducatrice
1	Animateur à la vie spirituelle et à l'engagement communautaire
1	Travailleuse sociale
1	Infirmière
2	Conseillères en orientation scolaire
1	Animateur à la vie étudiante
2	Responsables de l'encadrement disciplinaire
10	Technicien(ne)s en éducation spécialisée
2	Préposées aux élèves handicapés
1	Technicien en documentation
1	Technicien en audiovisuel
1	Technicienne en organisation scolaire
2	Techniciennes en travaux pratiques
1	Secrétaire de gestion
1	Secrétaire
1	Agente de bureau
1	Cheffe cuisinière
1	Cuisinière
3	Aides-générales de cuisine
1	Concierge classe 1
0	Ouvrier certifié d'entretien
6	Ouvriers d'entretien
13	Surveillants d'élèves
1	Apparitrice aux sports

Les réunions du conseil d'établissement

En 2021 – 2022, le CÉ a tenu 5 séances (**7 octobre, 11 janvier, 8 mars, 27 avril et 21 juin**) et 1 séance extraordinaire le **16 février**. Les séances sont publiques et elles se tiennent à la bibliothèque de l'école à compter de 18 h 30.

Les discussions des membres du conseil d'établissement ont porté sur différents sujets qui pouvaient, dans certains cas, être par la suite approuvés ou adoptés. Aussi, certains points ont été apportés à titre de consultation pour le centre de services scolaire et plusieurs autres ont été traités comme informations de tout acabit. Vous retrouverez dans les lignes suivantes une liste des principaux sujets discutés lors des 5 rencontres du conseil d'établissement.

POINTS D'APPROBATION :

- Programmation des activités éducatives et sorties nécessitant un changement aux heures régulières ou un déplacement hors du terrain de l'école.
- Normes et modalités pour l'année 2021-2022 et l'année 2022-2023.
- Temps alloué à chaque matière (grille-matières 2022-2023).
- Code vestimentaire (port d'un demi-uniforme).
- Code de vie 2022-2023.
- Matériel didactique et frais chargés aux parents.
- Fournitures scolaires.
- Service de cafétéria (coût des repas).

POINTS D'ADOPTION :

- Règles de régie interne du conseil d'établissement.
- « Plan de lutte contre l'intimidation et la violence » (évaluation des résultats, adoption du plan et état de situation).
- Budget annuel 2022-2023.
- Rapport annuel du CÉ.

POINTS DE CONSULTATION :

- Acte d'établissement 2022-2023.
- Demandes d'investissements 2022-2023.
- Profil de compétence et critères de sélection de la direction d'établissement.

POINTS D'INFORMATION :

- Projet éducatif (présentation, suivi et bilan).
- Règles relatives aux critères d'inscription des élèves.
- Frais des programmes particuliers (option plein air, option Summum).
- Services aux élèves (centre de jour, aide aux devoirs, etc.).
- Clientèle scolaire 2021-2022 et 2022-2023.
- Santé psychologique des jeunes du secondaire.
- Classes extérieures.
- Suivi du budget annuel de l'école (2021-2022).
- Activités de niveaux et sorties culturelles.
- Travaux au secteur des sports (plateaux intérieurs et extérieurs).
- Organisation scolaire 2022-2023.
- Règles de classement et de passage d'un niveau à un autre.
- Budget pour la douance.
- Bal des finissants.
- Sécurité extérieure au secteur des sports (stationnement).
- Rapports des représentants des élèves.
- Rapports des représentants du personnel.
- Rapports des représentants du comité de parents.
- Rapports du représentant de la communauté.

Des activités stimulantes qui rassemblent

AOÛT :

- ↳ Fête de l'accueil

SEPTEMBRE :

- ↳ Inscriptions aux activités parascolaires (+ plus de 50 activités offertes)
- ↳ Fête de la rentrée
- ↳ Camps conseil des élèves
- ↳ Journée hawaïenne

OCTOBRE :

- ↳ Journée thématique country
- ↳ Activités de la journée d'Halloween
- ↳ Visite au CÉGEP par les élèves du 5^e secondaire
- ↳ Portes ouvertes aux élèves de 6^e année

NOVEMBRE :

- ↳ Photos des finissants
- ↳ Course 5 km par les élèves de 4^e secondaire

DÉCEMBRE :

- ↳ Salon de la carrière
- ↳ Participation à la Grande Guignolée

JANVIER

- ↳ Sorties de sports de glisse à Owl's Head

FÉVRIER

- ↳ Journée St-Valentin

MARS

- ↳ Sorties sport de glisse à Orford
- ↳ Sortie au pavillon des arts et de la culture
- ↳ Just Dance (midi)
- ↳ Soirée artistique

AVRIL

- ↳ Sorties de sports de glisse à Owl's Head
- ↳ Journée québécoise et humoriste
- ↳ Semaine des sciences

MAI

- ↳ Présentation théâtrale pour tous les niveaux au Pavillon des Arts et de la Culture de Coaticook
- ↳ Activités de niveaux
- ↳ Exposition coup de cœur
- ↳ Journée fête foraine
- ↳ Déjeuner des finissants
- ↳ Gala des activités

JUIN

- ↳ Sorties culturelles Québec 3^e secondaire
- ↳ Sortie de fin d'année
- ↳ Courses annuelles
- ↳ Gala méritas
- ↳ Activités 5^e secondaire Montréal
- ↳ Bal des finissants

D'autres activités

Bien sûr, notre école n'a pu offrir toutes les activités culturelles et sportives qui avaient été placées à l'échéancier général en raison de la pandémie. Cependant, nous vous invitons à consulter notre site internet <http://lafrontaliere.cshc.qc.ca/> qui présente des résumés et de photos sur les diverses activités proposées aux élèves.

Nous pensons que toute cette animation vise à garder un milieu de vie stimulant, enrichissant, mais surtout motivant afin de soutenir la persévérance scolaire de nos élèves.

Conclusion

Par la réalisation de toutes les activités en 2021 - 2022, les membres du CE sont fiers de représenter une école où chaque élève peut trouver sa place!

COMITÉ DE PARENTS

Qu'est-ce que le comité de parents ?

Le comité de parent représente vos intérêts du Centre de services scolaire.

C'est un comité consultatif du Centre de services scolaire. Chaque école du territoire du Centre de services scolaire est représentée par un délégué qui est élu par les parents siégeant sur le Conseil d'Établissement. Un représentant du Comité consultatif sur l'adaptation scolaire (CCAS) siège également au sein de ce comité. Le délégué de parent de chaque école représente les parents de son école. Ce représentant est le lien légal entre les parents de l'école et le Centre de services scolaire. Le représentant de parent agit comme un agent pour les besoins de l'école jusqu'à l'échelon du Centre de services scolaire.

Comment puis-je devenir un délégué au sein du comité des parents ?

La première étape est de vous faire élire comme membre parent du conseil d'établissement de votre Centre de services scolaires. Les membres parents sont élus à une assemblée générale convoquée chaque automne – avant la fin de septembre – par le directeur d'école. Une fois élu, vous pouvez être élu ou nommé par la même assemblée générale comme représentant de parent auprès du comité de parent. Et vous avez le privilège d'assister au Congrès annuel de la Fédération des Comités de Parents gratuitement à travers lequel vous allez chercher multiples outils et informations pour vous aider dans votre rôle de parents, une valeur de près de 500\$.

Puis-je assister aux réunions ?

Les réunions sont ouvertes au public. Si vous voulez vous adresser au comité de parent, vous devez faire inscrire votre nom à l'ordre du jour, dans la période de questions. Informez le président du comité de parent avant la réunion.

Combien de temps devrai-je consacrer à mes fonctions si je deviens délégué(e) ?

En plus des réunions régulières de votre conseil d'établissement, il y a les réunions mensuelles du comité de parent ; il y en a habituellement huit par année scolaire. Si vous décidez de représenter le comité de parent au sein d'un comité permanent du Centre de services scolaire, vous pourrez assister à une réunion de plus par mois. Il y a aussi le temps requis pour créer, rédiger et remettre vos rapports au conseil d'établissement et au comité de parent. Le mandat est d'une durée d'un an. Les réunions se tiennent habituellement à East Angus de 19 h à 21 h et sont accessibles par vidéoconférence.

Quels sujets sont abordés aux réunions du comité de parent ?

- Le calendrier scolaire;
- La qualité de l'air dans les écoles;
- Le comportement des élèves;
- L'exploitation des garderies dans les écoles;
- La sécurité des cours de récréation des écoles;
- La distribution des fonds du MEQ;
- La division, l'annexion ou la réunion du territoire du Centre de services scolaire;
- Le plan triennal de répartition et de destination des immeubles du Centre de services scolaire, la liste des écoles et les actes d'établissement;
- La politique de maintien ou de fermeture d'une école;
- La répartition des services éducatifs entre les écoles;
- Les critères d'inscription des élèves dans les écoles déterminées par le Centre de services scolaire;
- L'affectation d'une école aux fins d'un projet particulier, en application de l'article 240, et les critères d'inscription des élèves dans cette école;
- Les règles de passage de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire ou du premier au second cycle du secondaire;
- Les objectifs et les principes de répartition des subventions, du produit de la taxe scolaire et des autres revenus entre les établissements et les critères afférents à ces objectifs et principes, ainsi que les objectifs, les principes et les critères qui ont servi à déterminer le montant que le Centre de services scolaire retient pour ses besoins et ceux de ses comités;
- Les activités de formation destinées aux parents par le Centre de services scolaire.

Comment faire en sorte qu'une question qui me préoccupe soit ajoutée à l'ordre du jour du comité de parent ?

Votre personne-ressource est le représentant du comité de parent qui siège au sein du conseil d'établissement de votre école. Elle peut demander au président du comité de parent de faire ajouter votre point à l'ordre du jour.

Pour l'année 2021-2022, les personnes déléguées au comité de parents pour l'école La Frontalière étaient François Lessard et Kevin Roy (substitut). Ils ont pu assister aux réunions du comité de parent et faire un compte-rendu au Conseil d'établissement.

Visitez le site internet du Centre de service scolaire au www.csshc.gouv.qc.ca et cliquez dans l'onglet « Parent » pour d'autres informations.